



## APPEL À PUBLICATION

### Thème : ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT : REGARDS CROISÉS

#### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La crise écologique contemporaine constitue l'un des défis majeurs auxquels sont confrontées les sociétés humaines. Changements climatiques, perte de biodiversité, dégradation des sols, pollution, artificialisation des milieux, raréfaction de certaines ressources naturelles et multiplication des risques environnementaux interrogent profondément les modes de vie, les systèmes économiques, les politiques publiques et les modèles éducatifs.

Dans ce contexte, l'Éducation Relative à l'Environnement (ERE) apparaît comme un champ essentiel pour comprendre et transformer les rapports que les individus et les collectivités entretiennent avec leur environnement.

L'ERE ne se limite toutefois pas à la transmission de connaissances sur l'environnement. Elle concerne également les valeurs, les représentations, les comportements, les savoir-faire, les rapports sociaux, les pratiques communautaires et les manières d'habiter les territoires.

Cette complexité appelle le croisement de plusieurs disciplines et de plusieurs formes de savoirs : sciences de l'éducation, sciences sociales, sciences environnementales, philosophie, théologie, anthropologie, sociologie, psychologie, économie, savoirs endogènes et expériences de terrain. Elle invite également à interroger les modèles d'éducation environnementale dans différents contextes géographiques et culturels, notamment en Afrique.

C'est dans cette perspective que la revue Ecoliens<sup>+</sup> consacre son premier numéro au thème :

**« Éducation relative à l'environnement en Afrique : regards croisés »**

Ce numéro inaugural souhaite créer un espace de dialogue entre chercheurs, enseignants, praticiens, étudiants, responsables institutionnels, acteurs communautaires et autres producteurs de connaissances intéressés par les relations entre éducation et environnement.

#### 2. PRÉSENTATION DE LA REVUE ECOLIENS<sup>+</sup>

**Ecoliens<sup>+</sup>** est une revue interdisciplinaire consacrée à l'étude des relations entre les êtres humains, les sociétés et leurs milieux de vie. Elle privilégie le dialogue entre :

- L'éducation relative à l'environnement ;
- Les sciences de l'environnement ;
- Les sciences humaines et sociales ;
- L'écologie ;
- L'écothéologie et les études religieuses ;
- Les savoirs endogènes et locaux ;
- Les pratiques communautaires ;

- Les innovations pédagogiques ;
- Les expériences de terrain.

La revue accorde une attention particulière aux réalités africaines tout en favorisant les échanges scientifiques internationaux. Elle entend être un espace de croisement des regards, des disciplines, des territoires et des savoirs.

### **3. OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'APPEL**

Le présent appel vise à recueillir des contributions scientifiques et réflexives permettant d'analyser, de questionner et de renouveler les pratiques et les fondements de l'Éducation Relative à l'Environnement. Il s'agit notamment de mettre en dialogue différentes approches de l'ERE afin de mieux comprendre :

- Ses fondements théoriques et épistémologiques ;
- Ses pratiques pédagogiques ;
- Ses enjeux sociaux et culturels ;
- Ses rapports avec les savoirs locaux ;
- Ses dimensions éthiques et spirituelles ;
- Ses liens avec les politiques éducatives ;
- Ses possibilités d'innovation et de transformation sociale.

### **4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Le premier numéro cherche à :

1. Analyser les fondements et les évolutions de l'ERE ;
2. Questionner les modèles actuels d'éducation environnementale ;
3. Valoriser les expériences africaines et les savoirs situés ;
4. Favoriser le dialogue entre savoirs scientifiques et savoirs endogènes ;
5. Examiner les innovations pédagogiques en matière d'environnement ;
6. Explorer les dimensions éthiques, culturelles et spirituelles de l'ERE ;
7. Analyser le rôle de l'éducation dans la transformation des comportements et des territoires ;
8. Donner la parole aux chercheurs et aux praticiens engagés dans les dynamiques environnementales.

### **5. AXES THÉMATIQUES**

Les propositions s'inscrivent dans les axes suivants.

#### **AXE 1 - Fondements théoriques et épistémologiques de l'ERE**

- Genèse et évolution de l'éducation environnementale ;
- Concepts et paradigmes de l'ERE ;
- Différentes conceptions de l'environnement ;
- Education environnementale, éducation au développement durable et ERE ;
- Epistémologies de l'environnement ;
- Approches critiques et décoloniales ;
- Enjeux contemporains de l'ERE.

## **AXE 2 - Éducation relative à l'environnement et contextes africains**

- ERE dans les systèmes éducatifs africains ;
- Réalités environnementales et pratiques éducatives ;
- Expériences locales et communautaires ;
- Enjeux urbains et ruraux ;
- Education et vulnérabilités environnementales ;
- Perspectives africaines de l'ERE.

## **AXE 3 - Savoirs endogènes, cultures et environnement**

- Savoirs écologiques traditionnels ;
- Transmission intergénérationnelle ;
- Pratiques communautaires de protection des milieux ;
- Rapports culturels à la nature ;
- Langues et transmission des savoirs environnementaux ;
- Dialogue entre savoirs scientifiques et savoirs endogènes.

## **AXE 4 - Éducation, spiritualité et éthique environnementale**

- Spiritualités et rapport au vivant ;
- Education et responsabilité écologique ;
- Ecothéologie ;
- Religions et protection de la création ;
- Éthique environnementale ;
- Valeurs, croyances et comportements écologiques ;
- Perspectives interreligieuses sur l'environnement.

## **AXE 5 - Innovations pédagogiques et pratiques éducatives**

- Pédagogies actives et environnement ;
- Education par l'expérience ;
- Pédagogie de projet ;
- Apprentissage en plein air ;
- Jardins pédagogiques ;
- Etablissements scolaires verts ;
- Technologies numériques et ERE ;
- Innovations éducatives communautaires.

## **AXE 6 - Jeunesse, citoyenneté et engagement écologique**

- Education environnementale des jeunes ;
- Participation citoyenne ;
- Mouvements et initiatives écologiques ;
- Construction de la conscience environnementale ;
- Jeunesse et changement climatique ;
- Education et transformation des comportements.

### **AXE 7 - Politiques publiques, institutions et curricula**

- Politiques nationales d'éducation environnementale ;
- Intégration de l'ERE dans les curricula ;
- Formation des enseignants ;
- Gouvernance environnementale et éducation ;
- Rôle des universités ;
- Partenariats entre institutions éducatives et acteurs environnementaux.

### **AXE 8 - Expériences de terrain et études de cas**

- Projets communautaires ;
- Expériences scolaires ;
- Initiatives universitaires ;
- Education environnementale non formelle ;
- Expériences associatives ;
- Projets de restauration des écosystèmes ;
- Capitalisation d'expériences innovantes.

### **AXE 9 - Arts, littérature, imagination et éducation environnementale**

- Eco-poétique ;
- Littérature environnementale ;
- Récit et sensibilisation écologique ;
- Arts et environnement ;
- Cinéma et éducation environnementale ;
- Science-fiction et futurs écologiques ;
- Imaginaires de la transition écologique.

## **6. TYPES DE CONTRIBUTIONS ACCEPTÉES**

La revue accepte plusieurs catégories de textes.

### **6.1 Articles scientifiques**

Articles originaux présentant une problématique, un cadre théorique, une méthodologie, des résultats et une discussion.

**Longueur indicative : 6 000 à 8 000 mots.**

### **6.2 Articles théoriques ou conceptuels**

Contributions proposant une analyse approfondie d'un concept, d'une théorie ou d'une problématique de l'ERE.

**Longueur indicative : 5 000 à 7 000 mots.**

### **6.3 Études de terrain**

Présentation et analyse d'une expérience concrète d'ERE.

**Longueur indicative : 3 000 à 5 000 mots.**

### **6.4 Essais scientifiques et réflexifs**

Textes argumentés proposant une réflexion originale sur une problématique liée au thème du numéro.

**Longueur indicative : 3 000 à 5 000 mots.**

### **6.5 Notes de recherche**

Présentation synthétique d'une recherche en cours, d'une hypothèse ou d'une problématique émergente.

**Longueur indicative : 2 000 à 3 500 mots.**

### **6.6 Récits d'expériences**

Témoignages documentés d'enseignants, chercheurs, praticiens ou acteurs communautaires.

**Longueur indicative : 1 500 à 3 000 mots.**

### **6.7 Recensions**

Comptes rendus critiques d'ouvrages récents portant sur l'environnement, l'éducation, l'écologie, les sciences sociales ou l'écothéologie.

## **7. PUBLICS CIBLES**

L'appel s'adresse notamment :

- Aux enseignants-chercheurs ;
- Aux chercheurs ;
- Aux doctorants ;
- Aux étudiants de master ;
- Aux professionnels de l'éducation ;
- Aux spécialistes de l'environnement ;
- Aux responsables de programmes éducatifs ;
- Aux acteurs associatifs ;
- Aux responsables communautaires ;
- Aux acteurs religieux engagés dans les questions environnementales ;
- Aux praticiens de l'éducation relative à l'environnement.

## **8. LANGUES DE PUBLICATION**

Les contributions sont acceptées en :

- **Français ;**
- **Anglais.**

Pour les articles scientifiques, le manuscrit devra comporter :

- Un titre ;
- Un résumé de 150 à 250 mots ;
- 5 à 7 mots-clés ;
- Le titre traduit dans l'autre langue ;
- Le résumé traduit dans l'autre langue.

## **9. MODALITÉS DE SOUMISSION**

Les Auteurs sont invités à soumettre :

**Pour une première étape :**

- Un titre provisoire ;
- Un résumé de **250 à 300 mots ;**

- 5 à 7 mots-clés ;
- Une courte notice biographique de l'auteur ou des auteurs.

Après acceptation de la proposition, l'auteur sera invité à transmettre le manuscrit complet.

## 10. FORMAT DES MANUSCRITS

Les manuscrits complets devront respecter les normes suivantes :

- Format Word (.docx) ;
- Police Times New Roman, 12 points ;
- Interligne 1,5 ;
- Marges de 2,5 cm ;
- Texte justifié ;
- Pages numérotées ;
- Titres et sous-titres clairement hiérarchisés.

Les références bibliographiques devront respecter le style **APA, 7e édition**, sauf indication particulière de la rédaction.

## 11. PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les articles scientifiques seront soumis à une procédure d'évaluation par les pairs.

Le processus comprendra :

### Étape 1 - Vérification éditoriale

La rédaction vérifie :

- L'adéquation avec le thème ;
- La conformité aux normes ;
- L'originalité apparente ;
- La qualité générale du manuscrit.

### Étape 2 - Contrôle d'intégrité académique

Les manuscrits sont soumis à une vérification de similarité conformément au protocole anti-plagiat de la revue.

Le taux de similarité n'est pas interprété mécaniquement : la rédaction examine notamment les sources, les citations, les références, les formulations conventionnelles et les éventuels passages non attribués.

### Étape 3 - Évaluation scientifique

Les articles scientifiques sont, autant que possible, évalués par **deux évaluateurs indépendants**.

La revue privilégie l'évaluation en double aveugle lorsque les conditions techniques le permettent.

### Étape 4 - Décision éditoriale

La décision peut être :

- Acceptation ;
- Acceptation sous réserve de modifications ;
- Révision majeure ;
- Rejet.

## **12. CRITÈRES D'ÉVALUATION**

Les évaluateurs examineront notamment :

1. La pertinence du sujet ;
2. L'originalité de la contribution ;
3. La clarté de la problématique ;
4. La qualité du cadre théorique ;
5. La pertinence de la méthodologie ;
6. La cohérence de l'argumentation ;
7. La qualité de l'analyse ;
8. La discussion des résultats ;
9. La qualité et la pertinence des références ;
10. La qualité rédactionnelle ;
11. La contribution au champ de l'ERE ;
12. L'ancrage contextuel, lorsque celui-ci est pertinent.

## **13. INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE ET ÉTHIQUE**

Les Auteurs doivent garantir :

- L'originalité du manuscrit ;
- L'exactitude des informations présentées ;
- La citation appropriée des sources ;
- L'absence de fabrication ou de falsification des données ;
- La déclaration des conflits d'intérêts éventuels ;
- Le respect des personnes et des communautés étudiées.

Les recherches impliquant des personnes doivent respecter les principes applicables de consentement, de confidentialité, d'anonymisation et de protection des participants.

La revue se réserve le droit de demander des précisions ou des documents complémentaires concernant l'éthique d'une recherche.

## **14. ORIGINALITÉ ET PLAGIAT**

Tout manuscrit soumis à *Ecoliens* doit être original.

La revue distingue notamment :

- Le plagiat direct ;
- Le plagiat par mosaïque ;
- La paraphrase non attribuée ;
- L'auto-plagiat ;
- La réutilisation substantielle d'un texte déjà publié sans déclaration.

Un taux de similarité ne constitue pas, à lui seul, une preuve de plagiat. Toute alerte fait l'objet d'une analyse éditoriale contextualisée.

Les cas sérieux de manquement à l'intégrité scientifique peuvent conduire au rejet du manuscrit ou, lorsqu'un problème est découvert après publication, à la mise en œuvre d'une procédure de correction ou de rétractation.

## **15. SAVOIRS ENDOGÈNES ET PROTECTION DES COMMUNAUTÉS**

*Ecoliens*<sup>+</sup> reconnaît la valeur scientifique, culturelle et éducative des savoirs locaux et endogènes.

Les auteurs qui mobilisent de tels savoirs sont invités à :

- Identifier clairement leur provenance ;
- Respecter les communautés concernées ;
- Eviter l'appropriation abusive des connaissances ;
- Contextualiser les pratiques étudiées ;
- Reconnaître les personnes ou communautés ayant contribué à la production des connaissances lorsque cela est approprié.

## **16. RESPONSABILITÉ DES AUTEURS**

Les opinions exprimées dans les articles appartiennent à leurs auteurs.

La publication d'un article ne signifie pas nécessairement que la rédaction ou le comité scientifique partage l'ensemble des positions exprimées.

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs affirmations, de leurs références et de leurs données.

## **17. CALENDRIER DE L'APPEL**

Lancement de l'appel : 17 Septembre 2026

Date limite de soumission des résumés : 17 Novembre 2026

Notification aux auteurs : 17 Décembre 2026

Date limite de soumission des articles complets : 17 Février 2027

Évaluation par les pairs : 18 Février au 18 Avril 2027

Retour aux auteurs : 20 Avril 2027

Version définitive des articles : 20 Mai 2027

Publication du numéro 1 : 1 Juillet 2027

## **18. COMITÉ SCIENTIFIQUE ET COMITÉ ÉDITORIAL**

Le premier numéro sera placé sous la responsabilité de la rédaction de la revue *Ecoliens*, avec l'appui d'un comité scientifique composé de chercheurs et spécialistes issus de différentes disciplines et de différents espaces géographiques. La revue privilégiera une représentation équilibrée :

- De l'Afrique centrale ;
- De l'Afrique de l'Ouest ;
- De l'Afrique de l'Est ;
- De l'Afrique australe ;
- De l'Europe ;
- De l'Amérique du Nord ;
- D'autres espaces scientifiques internationaux.

Une attention sera également portée à la diversité disciplinaire et à la représentation des femmes et des jeunes chercheurs.

## **19. DIFFUSION ET VALORISATION**

Les contributions retenues seront publiées dans le premier numéro de la revue *Ecoliens*.

La revue ambitionne de développer progressivement une politique de diffusion scientifique ouverte et de construire, au fil de ses numéros, les conditions nécessaires à son référencement dans des bases et répertoires académiques pertinents.

## **20. CONTACT ET SOUMISSION**

Les propositions et manuscrits doivent être envoyés à :

**Revue Ecoliens<sup>+</sup>**

**Email :** [contact@sosplanetecm.org](mailto:contact@sosplanetecm.org)

**Institution porteuse :** Virage Vert & Bleu- SOS Planète

**Site web :** [sosplanetecm.org](http://sosplanetecm.org)

Objet du courriel : proposition de communication

**APPEL ECOLIENS<sup>+</sup> – ERE – NOM DE L'AUTEUR**